



## Spring Legal accueille Nicolas Sfez et Loris Palumbo pour compléter son offre de services et fonder la pratique droit public des affaires et contentieux pénal des affaires du cabinet.

**Nicolas Sfez** et **Loris Palumbo** rejoignent Spring Legal en qualité d'associés, permettant ainsi au cabinet de compléter son offre de services existante, en corporate M&A, private equity, nouvelles technologies et entertainment, et de conforter la transversalité de son approche des dossiers.

**Nicolas Sfez** intervient en matière de droit public des affaires. Il conseille ses clients – entreprises, collectivités publiques et établissements publics – dans leurs relations avec l'administration, en particulier en matière de commande publique, de réglementation, de régulation et d'urbanisme.

Ayant longtemps collaboré aux côtés d'avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, il a acquis une grande expérience et une technique pointue du contentieux administratif. Il intervient aussi bien devant des juridictions nationales, européennes que devant des autorités de régulation.

Un atout supplémentaire : depuis près de 15 ans Nicolas enseigne le droit public à Sciences Po Paris et forme de hauts fonctionnaires, expérience qui s'additionne à son expertise et à sa connaissance approfondie, et sans cesse actualisée, du fonctionnement de l'administration et des affaires publiques.

Pour Nicolas, la collaboration avec Spring Legal « est devenue une évidence car je connais les associés depuis de nombreuses années et j'ai toujours eu plaisir à partager et échanger avec eux. Nous avons le même état d'esprit et je suis certain que les synergies entre nos équipes vont rapidement émerger. Je suis complètement en phase avec leur dynamique collective qui offre des perspectives d'ouverture vers une pratique pluridisciplinaire, mais surtout dans un climat bienveillant et orientée vers le client. »

**Loris Palumbo** intervient quant à lui en droit pénal des affaires pour le compte de dirigeants et de personnes morales et plus généralement en contentieux des affaires - conflits entre actionnaires, responsabilité de dirigeants, rupture abusive des relations commerciales, concurrence déloyale - expertises qu'il a acquises au sein du cabinet Lombard Baratelli. Il y a développé une solide expérience en matière de procédure pénale, notamment auprès de dirigeants d'entreprises du CAC 40 et d'Hommes politiques de premier plan, les accompagnant en amont dans la stratégie et la gestion du risque pénal ou en aval dans la mise en place accélérée de leur défense.

Un de ses atouts : une formation complémentaire à HEC Paris qui lui permet d'avoir une vision économique et financière des dossiers et de leurs enjeux.

Loris « se réjouit de rejoindre l'équipe de Spring Legal où les passerelles entre les expertises se présentent comme des évidences. J'ai été séduit par cet aspect transversal de leur pratique et je suis enthousiasmé à l'idée de venir compléter leurs domaines d'intervention, que ce soit en corporate M&A, en droit social ou auprès de leurs clients du secteur audiovisuel et cinématographique, où ils sont reconnus comme un cabinet de premier plan ».

Les associés de Spring Legal ont eux : « été séduits par les personnalités de Nicolas et de Loris, dynamiques, chaleureuses, simples et directes. Leur approche et leur vision du droit sont en phase avec les nôtres et leurs expertises en matière de droit public et droit pénal des affaires, vont nous permettre de compléter celles de nos équipes. Aujourd'hui les aspects de droit public et de droit pénal des affaires sont de plus en plus présents dans les problématiques auxquelles nous sommes confrontés, c'est la raison pour laquelle nous nous réjouissons de notre association avec Nicolas et Loris.

*Leur arrivée est une formidable chance et une belle opportunité pour répondre de façon toujours plus efficace aux besoins de nos clients. ».*

Avant de rejoindre Spring Legal, Nicolas Sfez a exercé ces dernières années au sein du cabinet dédié au droit public qu'il avait fondé en 2015. Il possède un Master 2 Droit public approfondi (Université Paris II Panthéon-Assas, 1999).

Après une première expérience professionnelle au sein du Cabinet du Bâtonnier Jean-René Farthouat, Loris Palumbo a travaillé 5 années au sein du Cabinet Lombard Baratelli. Il possède un Mastère spécialisé en droit et management international (HEC, 2015) ainsi qu'un diplôme de médiateur (IFOMENE, Institut catholique de Paris, 2015) et un master de droit des affaires (Université de Nancy).

## **A propos de Spring Legal : [www.spring-legal.com](http://www.spring-legal.com)**

Spring Legal est un cabinet composé d'avocats d'affaires intervenant en private equity, fusions-acquisitions, financement, IP-IT, production cinématographique, protection des données, compliance, droit social, droit public et contentieux des affaires.

Spring Legal allie et développe pour ses clients, tant en conseil qu'en contentieux, des pratiques spécialisées et complémentaires dans les domaines clés du droit de l'entreprise sous toutes ses formes.

L'activité de Spring Legal dans ces domaines est orientée vers les entreprises françaises et internationales, les organisations privées et publiques, les organismes professionnels, ainsi que les personnes physiques, dirigeants, actionnaires et entrepreneurs.